

> Communiqué de presse

Contact

SUD Santé Avicenne
01 48 95 55 81

SUICIDE A L'HOPITAL AVICENNE

Le suicide et la tentative de suicide de 2 de nos collègues, du même service de brancardage, en moins d'une semaine, nous affectent profondément.

D'autant qu'à l'hôpital, les conditions de travail actuelles sont tellement délétères et violentes qu'elles ne peuvent qu'accentuer un mal être déjà existant. Les horaires imposés, les repos reportés, l'intensification du travail ne sont que notre peine quotidienne...sans autre sens au travail que d' « aller vite ».

Depuis janvier 2017, aujourd'hui, c'est huit collègues qui se sont suicidés à l'AP-HP ! La politique de productivité que nous impose le DG de l'AP-HP nous tue. C'est un vrai crime organisé en toute impunité des pouvoirs publics ! Sous prétexte de dette publique ! Nous le dénonçons depuis plusieurs années et encore dernièrement, avec la marche des hospitaliers de Sud Santé. Aujourd'hui, la ministre de la santé annonce une restriction budgétaire de 3 milliards pour la santé. C'est la continuité d'une politique d'austérité qui amène à la mort de l'hôpital et de ses personnels.

Alors que les suicides ne sont que la partie visible de l'iceberg, les épuisements professionnels, l'absentéisme et les turn over explosent dans l'institution.

La nouvelle notion de « qualité de vie au travail » que clame la direction d'Avicenne n'est qu'un « coup de com » qui nous ferait rire si la situation n'était pas aussi dramatique. La direction locale gère ce mal être que par la répression allant jusqu'à payer des médecins libéraux pour contrôler, à domicile, les agents en arrêt maladie, sans se soucier, pour le coup, de la dépense publique.

Elle va jusqu'à intimider et qualifier d'irresponsables les membres du CHSCT qui veulent mener leur enquête conformément à leurs prérogatives. Elle nous « met en garde » en nous précisant qu'elle nous assignera au tribunal si jamais à la suite de cette enquête, un autre accident devait arriver. Elle invite au CHSCT des collègues encore sous le choc pour faire pression sur les membres du CHSCT, elle essaie d'annuler un vote quand celui-ci ne lui convient pas...Bref, ce management agressif ne doit pas rester impuni. Il est de notre devoir de le dénoncer et de l'arrêter. Interpellé par nos soins, l'inspecteur du travail s'est déplacé sur le site, s'est présenté aux collègues du service de brancardage et a demandé la tenue d'un CHSCT en toute urgence. Par ailleurs, les organisations syndicales SUD, CGT et FO appellent les collègues des services pour une minute de silence le jeudi 26 à 13h30.

Nous, les membres du CHSCT de l'hôpital Avicenne, nous engageons à mettre en œuvre tous les moyens qui sont à notre disposition pour connaître cette part du travail qui a amené au désespoir nos 2 collègues et qui maltraite les autres.